

Communiqué

Formation à distance et éducation populaire

## L'Injep et le CREPS d'Île-de-France appellent au débat

***L'Injep et le CREPS d'Île-de-France lancent un appel à contribution pour une journée d'échange de pratiques, le 9 mars 2006, à Marly-le-Roi, sur les questions de formation à distance et d'éducation populaire.***

Comment la formation à distance renouvelle les pratiques d'éducation populaire ? Quels sont les freins à une meilleure appropriation des outils de formation à distance par les animateurs, conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ), élus et autres professionnels... ? L'Injep et le CREPS Île-de-France lancent un appel à contribution, en vue d'une journée d'échanges de pratiques, le 9 mars prochain.

### ***Un bilan mitigé***

Dix ans après l'ouverture d'Internet au grand public, il semble en effet que les promesses de la formation à distance (FAD) soient encore devant nous. La FAD fait pourtant référence aux pratiques traditionnelles de l'éducation populaire, toujours innovantes au plan pédagogique : autoformation, travail en réseau, construction collective des savoirs, reconnaissance et valorisation des savoirs expérimentaux... Alors pourquoi, en dépit des formidables perspectives qu'elle laisse entrevoir, les acteurs de l'éducation populaire (administrations, associations, fédérations, collectivités) intègrent-ils si peu la FAD dans leurs pratiques ?

Les équipements (plateformes de formation et d'échange, outils de production collaborative de contenus ; connexions) sont de plus en plus accessibles et de moins en moins chers. En revanche, les exemples de pratiques de FAD restent rares sur Internet. Difficile de s'initier en ligne à la géopolitique ou aux sciences sans entrer dans un parcours diplômant et payant, de se former à distance à l'accompagnement de projets de jeunes, d'apprendre une langue étrangère, l'histoire de l'art ou les subtilités de la fiscalité des associations...

### ***Perspectives prometteuses***

Manques de savoir-faire technique et pédagogique, de moyens financiers pour concevoir des contenus, mainmise du secteur marchand qui conduit à des actions de formation à distance « fermées », uniquement réservées à des publics payants, résistances culturelles... Les freins et blocages sont nombreux. Pourtant, des réalisations riches d'enseignements pointent ici et là. Et promettent à la FAD un horizon autrement plus élargi que le terrain expérimental où elle

semble se maintenir. Des universités, des associations, des ONG conçoivent des contenus de FAD librement accessibles, destinés en priorité à des publics n'ayant pas accès aux infrastructures éducatives traditionnelles. Des structures d'éducation populaire qui, tels l'Injep, le CREPS d'Île-de-France et d'autres CREPS, commencent à mettre en œuvre de la FAD en complément de formations traditionnelles, en expérimentent les bénéfices pédagogiques pour les stagiaires et les formateurs. Synthétiser des expériences éclatées pour donner un nouveau souffle à la formation à distance, telle est l'ambition l'Injep qui prend l'initiative du débat.

Pour vous inscrire à cette journée (la participation est gratuite) ou proposer un thème de contribution : [formation@injep.fr](mailto:formation@injep.fr)

«Comment la formation à distance renouvelle les pratiques d'éducation populaire»

## Participez à la journée d'échanges de pratiques

Le 9 mars 2005 à l'Injep

Les participants à cette journée tenteront, à partir de leur expérience de terrain, de répondre en particulier aux questions suivantes :

- Comment construire un outil de FAD pour l'éducation populaire ? Quelles fins ? Quels publics ? Quels contenus ? Quelles complémentarités par rapport à la formation en présentiel ? Quels outils techniques ? Quels rôles du tuteur-formateur ? Quelles pédagogies ?
- Dans quel cadre juridique concevoir et diffuser des contenus de FAD ? Les licences libres (Creative commons, CeCill...) sont-elles adaptées à la FAD et aux attentes des créateurs de contenus, des formateurs et des apprenants ? Quelles licences choisir lorsque des contenus sont conçus de façon collaborative ?
- Comment mettre en commun des bonnes volontés et des ressources pour mener de nouvelles actions de FAD ? Selon quelle logique économique (services publics, associations, entreprises) ? Pour quels enjeux ?

Pour préparer cette journée et en vue d'une publication papier et/ou en ligne qui l'accompagnera, l'Injep et le CREPS d'Île-de-France lancent un appel à contributions. Celles-ci pourront comprendre entre 5000 et 10000 signes (espaces compris) et devront être remises avant le 30 janvier 2006.

Pour vous inscrire à cette journée (la participation est gratuite) ou proposer un thème de contribution : [formation@injep.fr](mailto:formation@injep.fr).